Mix-Cité
Rennes

# Les violences conjugales

Il n'existe pas précisément de définition des violences conjugales. En novembre 2003, l'Organisation des Nations Unies, désireuse de lutter contre les violences faites aux femmes, propose cette définition :
***« la violence faite aux femmes désigne tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée »***

Les violences conjugales peuvent être de plusieurs sortes, mais chacune d'elles est rarement infligée seule. Elles sont souvent concomitantes et parfois toutes les violences sont infligées à la même victime.

## Les violences physiques

Les violences physiques sont multiples. Il est difficile d'en dresser une liste exhaustive, tant l'imagination des auteurs est fertile en la matière.

### Atteinte à l'intégrité corporelle
Gifles, coups de poings, coups de pieds, cracher au visage, bousculer, tirer les cheveux, pousser, faire tomber, secouer, taper, étouffer, etc.

### Causer des blessures
Ecchymoses, morsures, coupures, fractures, dents cassées, brûlures, lacérations…

### Violence physique avec des objets
Battre avec des instruments, des armes, des outils…
Brûler (fer à repasser, huile bouillante…)

***L'intensité, la répétition augmentent avec le temps.***

# Les violences verbales

Les violences verbales sont assimilables aux violences psychologiques. L'auteur emploie à tour de rôle les hurlements et vociférations et le silence, ou le chuchotement. Une phrase murmurée à l'oreille est souvent plus violente que la même hurlée dans la maison.

***Les phrases utilisées sont destinées à faire peur, à créer un climat de terreur pour la victime***

« Prépare-toi, tu vas l'avoir ta dérouillée! »
« Pas la peine de filer doux, je t'aurais! »
« Où que tu ailles, j'aurai ta peau! »
Il emploie aussi des insultes, grossièretés, obscénités, injures à caractère sexuel : "Putain", "salope", "traînée".. etc....

# Les violences psychologiques

Les plus mal connues ou les plus mal dénoncées, elles sont pourtant certainement les plus dures à vivre pour les victimes et les plus employées par les auteurs de violences conjugales.
Elles sont utilisées individuellement mais le plus souvent, elles accompagnent d'autres sortes de violences, notamment verbales, dont elles sont un vecteur-porteur important. L'auteur s'acharne sur sa victime pour asseoir complètement son autorité, son emprise et sa domination.

## Le dénigrement

L'auteur s'attaque à la personnalité de la victime: « tu es bonne à rien », « tu n'es qu'une malade »... dénigre systématiquement ce qu'elle fait : « le repas est infect », « tu conduis comme un pied »...

## L'isolement

Ne pas autoriser sa femme à passer un permis de conduire ou la priver de voiture - s'installer dans un lieu isolé loin de toutes autres habitations sans moyens de locomotion - priver de téléphone fixe ou portable - ne pas donner accès à l'ordinateur. L'auteur peut aller jusqu'à accomplir lui même les actes de la vie : conduire les enfants à l'école, assister seul aux réunions de parents d'élèves, etc..
Autres formes d'isolement : l'auteur coupe petit à petit les ponts avec les amis de son épouse, voire avec la famille de la victime. L'épouse ne se déplace qu'avec son mari et chez des gens qui sont de ses amis à lui. Le couple reçoit très peu à domicile.

### La destruction d'objets personnels

Petit à petit, au cours de dispute ou même sans raison, l'auteur détruit tout ce qui appartient à la victime: souvenirs, photos, etc..

### L'espionnage

C'est une caractéristique des violences conjugales. L'auteur fouille dans le sac de son épouse, son téléphone portable si elle en a un, il lit ses lettres. Il chronomètre son emploi du temps, trajet entre son travail et le domicile, etc... Il téléphone même parfois sur le lieu de travail pour être sûr qu'elle y est.

### La menace, le chantage

Souvent verbales, ces menaces sont claires et inquiétantes : « si tu t'en vas je te retrouverai et je te fais la peau » « je me battrai pour que tu ne puisses pas garder les enfants, ni les voir »

***La violence psychologique n'a qu'un but, celui d'affaiblir la victime pour la dominer totalement et la rendre incapable de survivre seule, ou au moins de l'en persuader.***

## Les violences sexuelles

Les pratiques sexuelles sont multiples et n'ont de limite que l'imagination de ceux qui les pratiquent, la seule règle étant: "la relation doit être consentie par chacun des partenaires". Une fois ce préambule posé et accepté, ***le fait d'imposer n'importe quelle relation à son partenaire contre sa volonté constitue une "violence conjugale".***

Les violences sexuelles se caractérisent donc pas un certain nombre d'actes dont la liste ci-dessous n'est malheureusement pas exhaustive :

Coups et blessures sur les parties génitales et sexuelles, relations sexuelles contraintes, viols, agissements sexuels imposés, contraindre à voir ou écouter des séquences pornographiques, contraindre à poser pour des photos ou des vidéos, obliger à prendre des positions dégradantes, relations sexuelles devant témoins, relations imposées avec plusieurs partenaires, prostitution...

# Les violences économiques

Elles visent à priver de ressources la femme pour la rendre encore plus dépendante de l'homme.
Plusieurs cas de figure peuvent se présenter:

**Quand la victime n' est pas salariée**

Ne plus donner « l'argent du ménage »
Exiger les comptes au centime près pour le moindre achat
Refuser toutes dépenses pour l'entretien personnel de la victime

**Quand la victime est autonome financièrement**

Lui interdire d'exercer un emploi salarié
L'obliger à changer de profession
Faire porter sur son salaire toutes les dépenses du ménage
Détourner son salaire

Un mélange des diverses violences consiste par exemple pour l'auteur à quitter le domicile le matin en laissant la femme en dehors de la maison, parfois sans manteau, sans clé, sans téléphone et sans argent.

**Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint.**

**Les violences conjugales ne sont pas un fléau naturel, elles sont le produit d'une société.**

**Quelque soit le type d'atteintes infligées, elles sont toutes anormales.**

**Rien, absolument rien, ne peut justifier l'usage de la violence par un homme contre une femme!**

# Le cycle de la violence

La violence obéit à un cycle qui, selon les études, s'organise en **quatre phases** :

## 1. Accumulation de la tension

Agression psychologique et verbale
Menaces
Frustration de l'auteur
Manque de satisfaction
Jalousie

## 2. Agression

| ***Pour l'auteur des violences :*** | ***Pour la victime :*** |
|---|---|
| Agressions verbales, | Colère, peur ou terreur, |
| psychologiques, | humiliation, tristesse, |
| physiques, sexuelles | impuissance, désespoir |

***C'est « l'apprentissage de l'impuissance » pour la victime.***

## 3. Déni – transfert des responsabilités

| ***Pour l'auteur*** : | ***Pour la victime :*** |
|---|---|
| Déni de la gravité des faits | Culpabilisation |
| Transfert de la responsabilité sur la victime | Auto-accusation |
| Évocation de causes externes | |

***Pour les deux acteurs, c'est le constat des effets de la violence.***

## 4. Rémission – sursis amoureux *ou "lune de miel"*

| ***L'auteur :*** | ***La victime :*** |
|---|---|
| Il cherche à faire excuser sa conduite | Espoir de changement |
| et obtenir le pardon | Effacement du vécu violent |
| Il fait des promesses | Minimise, voire excuse les faits |
| (*"je ne recommencerai plus"*) | |

Il fait des cadeaux, organise des sorties, offre des fleurs.

***C'est le calme avant la récidive, les conflits n'ont pas été réglés.***

L'agresseur constate qu'aucune conséquence dommageable pour lui n'a découlé de ses actes violents. Il teste son impunité.
Le climat de mésentente se réinstalle.

***Violences psychologiques et verbales reprennent***
***et le cycle recommence...***

# L'escalade de la violence

À chaque cycle, la violence s'installe progressivement dans le couple.
Son évolution suit une courbe croissante qui va de la moindre à la plus grande dangerosité :

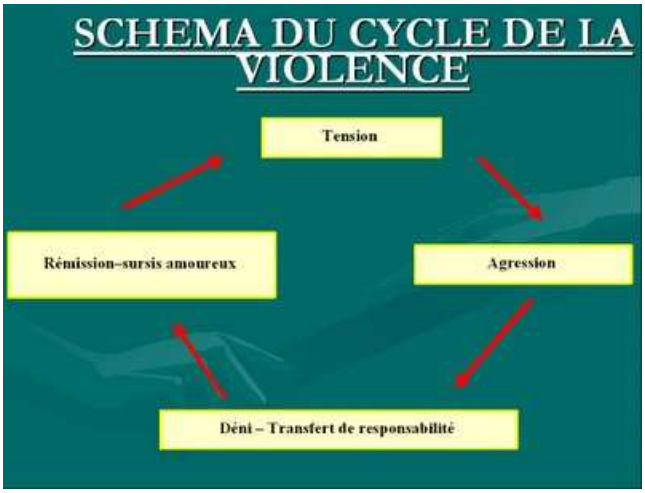


**Agressions psychologiques**

**Installation de la violence verbale**
**Agressions physiques**
**Homicide**

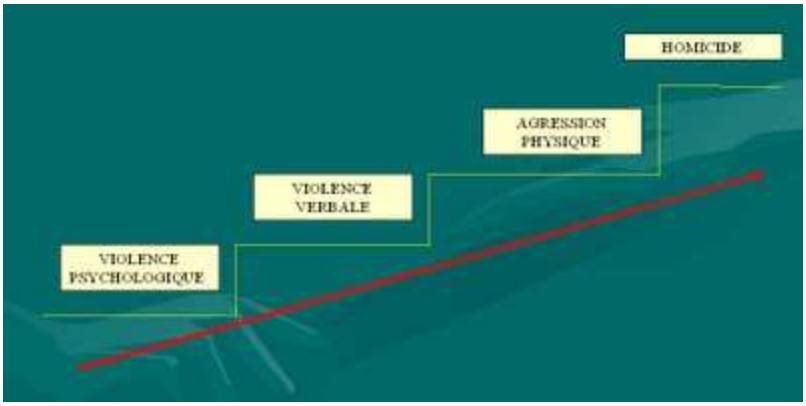


Cette évolution peut se développer sur de très longues périodes.

Il peut y avoir violence psychologique et verbale pendant des années avant la première agression physique.

**Dans la majorité des cas, le comportement du conjoint violent est de plus en plus dangereux et s'aggrave avec le temps.**

## La violence conjugale peut entraîner la mort.

**Le 3919**

**Depuis la simplification, en mars 2007, de son numéro d'appel, le Service Violences Conjugales Info a enregistré une moyenne de 80 appels par jour. Mais ce sont en réalité 200 appels qui parviennent quotidiennement au 3919 sans pouvoir être traités.**